

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 6

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 25/06/2024

Date d'affichage : 26/06/2024

**de la commune de COGOLIN
Séance du Mardi 2 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le **deux juillet à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT - Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD - Sonia BRASSEUR - Francis LAPRADE - Liliane LOURADOUR - Jacki KLINGER - Patricia PENCHENAT - René LE VIAVANT - Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Jean-Pascal GARNIER - Michaël RIGAUD - Isabelle BRUSSAT - Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Philippe CHILARD - Julie LEPLAIDEUR - Pierre NOURRY - Christiane COLOMBO -

POUVOIRS :

Audrey TROIN	à	Sonia BRASSEUR
Corinne VERNEUIL	à	Christiane LARDAT
Florian VYERS	à	Geoffrey PECAUD
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTS :

Erwan DE KERSAINTGILLY - Audrey MICHEL -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune a été sollicitée par une jeune Cogolinoise, étudiante en 4^{ème} année de chirurgie dentaire, qui participe dans le cadre de ses études à un projet humanitaire qui aura lieu au Népal, sous la tutelle de l'UNECD (Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire), afin d'obtenir un soutien financier lui permettant de mettre en œuvre ce projet.

L'Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD) est l'**association représentative des étudiants en chirurgie dentaire**. Créée en 1961, elle fédère nationalement les **associations représentatives indépendantes des 21 facultés de chirurgie dentaire**, effectuant toutes la triple mission de **représentation des étudiants, services aux étudiants et animation de la faculté**.

N° 2024/07/02-09

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « UNION NATIONALE DES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE (UNECD) » – MISSION NEPAL

N° 2024/07/02-09

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « UNION NATIONALE DES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE (UNECD) » – MISSION NEPAL

Elle mène également des missions de solidarité internationale en soutenant des **projets solidaires à l'étranger**, au contact de populations nécessitant un accompagnement en **santé publique**, adapté à la vie locale.

Ainsi, depuis 2015, des missions apportent leurs **connaissances** ainsi que du **matériel** dans des zones reculées au **Maroc**, au **Népal** et depuis l'été 2022, au **Sénégal**.

À ce jour, grâce à la mission Népal, plus de 10 000 enfants ont bénéficié de dons de matériel d'hygiène bucco-dentaire ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour adopter des pratiques simples mais essentielles au maintien d'une bonne santé orale au quotidien.

Pour l'année de 2024, l'équipe de la mission « Solidarité internationale Népal » est composée de sept étudiants en chirurgie dentaire venant de France.

La mission se déroulera du 29 juillet au 25 août et a pour objectif la sensibilisation des populations défavorisées des écoles Népalaises sur la santé buccodentaire.

Afin de soutenir le projet de cette étudiante, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD) » pour la mission « Solidarité internationale Népal 2024 » d'un montant de 300 € (trois cents euros).

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la demande de soutien de l'association UNECD (Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire) auprès de la commune,
Considérant que cette aide exceptionnelle permet une visibilité de la ville de Cogolin au-delà de ses frontières communales,
Considérant la volonté de la ville de Cogolin de participer à la solidarité internationale en soutenant la mission « Solidarité internationale Népal 2024 »,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'association « Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire » (UNECD) pour la mission « Solidarité internationale Népal 2024 » pour un montant de 300 € (trois cents euros).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Le maire,

Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADÉ

Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.